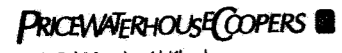


Université ONA	13 020 000	130 200	130 200	100,00
Total des titres de participation				

* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	NEANT	NEANT
* autres engagements donnés	NEANT	NEANT
TOTAL (1)	1 075 000,00	
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précedent
* Avals et cautions	NEANT	NEANT
* Autres engagements reçus	NEANT	NEANT
TOTAL		



101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc



Aux Actionnaires
Société Nationale d'Investissement (SNI S.A.)
Casablanca

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SNI S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 40.967.218.393,65 dont un bénéfice net de MAD 683.821.054,02.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc, les normes internationales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SNI S.A. au 31 décembre 2010.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons que par décisions des assemblées générales de SNI S.A. et de ONA S.A. en date du 31 décembre 2010, SNI S.A. a procédé à la fusion absorption de la société ONA S.A. avec effet rétroactif au 1er octobre 2010.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance que suite à l'opération de fusion absorption précitée, la société SNI S.A. a bénéficié des apports de titres suivants :

Entité	Fraction du capital apportée
Attijariwafabank	30,00%
Mariane Holding	100,00%
Centrale Laitière	55,10%
Cosumar	55,49%
Managem	78,18%
Wana Corporate	35,19%
ONA International	100,00%
Lesieur Cristal	55,05%
ONAPAR	100,00%
BIMO	50,00%
Sopriam	91,03%
Nareva Holding	100,00%
Marona	98,73%

Entité	Fraction du capital apportée
FPOS	50,00%
Sotherma	30,00%
ONA Courtage	51,00%
DAN Maroc	81,67%
Holding Expansion	50,00%
SFGP	99,93%
Mimosas VI	100,00%
C.M.H	99,99%
Université ONA	100,00%
OFNA	99,97%
CTTA	99,30%
SOREAD 2M	19,53%

Casablanca, le 29 mars 2011

Price Waterhouse
R. W. Aziz
Aziz Bijdah
Associé

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young
Rachir Jazi
Rachir Jazi
Associé

X 772 09/04/11